



## BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires

### LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage en entreprise et en centre de formation des apprentis (CFA). Dans cette opération, chaque partie apporte sa contribution de manière complémentaire.

#### Âge, durée, statut

- ◆ Pour tous les jeunes de 16 à 29 ans
- ◆ La durée du contrat peut varier entre 6 mois et 3 ans. Démarrage possible sans employeur (3 mois maximum). Accueil possible tout au long de l'année. Possibilité de rester au CFA après une rupture de contrat (6 mois maximum) .

#### Déroulé de la formation

- ◆ Le rythme de la formation est identique à celui des élèves en formation initiale (soit 35h/sem). L'apprenti bénéficie de 30 jours de congés annuels.
- ◆ Formation sur 2 ans (1ère / Terminale)
- ◆ Les modalités d'évaluation et de validation sont identiques à celles des élèves de formation initiale (CCF + Epreuves terminales).

#### Mobilité internationale

- ◆ Mobilité courte (< 4sem.) possible si accord de l'employeur à travers une convention de mise à disposition.

#### La rémunération, le financement

- ◆ La rémunération de l'apprenti

Grille de rémunération (\* SMIC)  
Contrats conclus à compter du 1<sup>er</sup>/01/2019

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1ère année	27%	43%	53%	100%
2e année	39%	51%	61%	100%
3e année	55%	67%	78%	100%

\*ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé

- ◆ Le financement de la formation  
Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétence) de l'employeur.

### LES STRUCTURES EMPLOYEUR

- Employeur public ou privé du secteur de l'aide à la personne.
- Crèche, Ecoles, structures «petite enfance 0-6 ans»
  - EHPAD, Résidences Seniors
  - Associations d'Aide à Domicile, CCAS, SESSAD
  - Structures d'accueil public en situation de handicap

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES  
— MFR DU LIBOURNAIS —

2, tour blanche - 33230 Les Eglisottes  
05 57 69 51 58 - www.mfr-libournais.com